Burundi/Elections : Rwasa affirme avoir produit les preuves d’une fraude massive

RFI,Â 29-05-2020 PrÃ©sidentielle au BurundiÂ : le CNL dÃ©pose un recours devant la Cour constitutionnelle ArrivÃ© deuxiÃ¨me du scrutin avec 24% des voix, Agathon Rwasa, le prÃ©sident du parti, affirme avoir produit des preuves qu'il y a eu une fraude massive lors de lâ€™Ã©lection du 20 mai. Une Ã©lection qui a vu la victoire du candidat du parti au pouvoir, Ã‰variste Ndayishimiye. Agathon Rwasa a pourtant dit Ã plusieurs reprises ne se faire guÃ¨re dâ€™illusions sur lâ€™issue de procÃ©dure.

ThÃ©rence Manirambona, porte-parole du CNLÂ : Â«Â Nous avons prÃ©fÃ©rÃ© utilisÃ© cette voie qui est lÃ©gale, câ€™est mÃ©canisme est prÃ©vu pour rÃ©gler tout contentieux Ã©lectoral et câ€™est bel et bien la Cour constitutionnelle a qui il faut sâ€™adresser en premier lieu et nous avons fournis toutes les preuves qui dÃ©montrent Ã satisfaction la fraude massive qui a Ã©maillÃ© le scrutin du 20 mai 2020. Alors nous espÃ©rons que cette Cour va se prononcer lÃ -dessus et va tenir en considÃ©ration toutes les preuves fournies pour montrer que les rÃ©sultats qui ont Ã©tÃ© proclamÃ©s ne collaient pas avec le choix du peuple burundais.Â Â»

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});